

En redéfinissant les grilles indiciaires des cadres supérieurs de la DGFIP, le PPCR appelle à terme une révision des quotas d'accès aux emplois comptables dans un souci de mise en cohérence avec les nouveaux indices sommitaux.

Ces évolutions devront bien intégrer que le réseau des postes comptables constitue une force essentielle de la DGFIP et une composante majeure de son identité, de son savoir-faire et de sa technicité. Il concentre de forts enjeux notamment sur le plan des métiers et du management.

Si au cours des dernières années, les postes comptables sont devenus une voie majeure d'optimisation des carrières des cadres A+, la question de l'accès à ces emplois ne peut se limiter à une simple problématique de débouchés.

La dimension métier est déterminante et doit conduire à privilégier des règles d'accès tenant compte de l'expérience et du parcours des cadres tout autant que de leur grade. Ces travaux comportent également une importante dimension prospective (niveau des suppressions d'emplois, réforme possible du régime des retraites ...) et seront réalisés en plusieurs étapes dans la perspective de l'année 2020.

A plus court terme, des aménagements aux règles d'accès aux postes comptables sont d'ores et déjà envisageables en vue d'introduire une meilleure prise en compte des parcours des cadres et une plus grande équité géographique dans les affectations.

- [Règles d'accès aux postes comptables](#)
- [Répartition des comptables de la DGFIP par grade et par catégorie de poste comptable au 31 décembre 2017](#)
- [Situation des IDIV EX IP](#)

fichiers:



[Télécharger gt_23_juin_2017_acces_aux_postes_comptables.pdf](#) (154.69 Ko)



[Télécharger gt_23_juin_2017_occupation_postes_comptables_au_31_12_2017.pdf](#) (5.88 Ko)



[Télécharger gt_23_juin_2017_situation_des_idiv_ex_ip_au_31_12_2017.pdf](#) (6.55 Ko)

Syndiqués: [GT 2017](#)

- [A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank